



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le lundi 23 septembre 2019 à compter de 19 h 30 sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présents :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe et Monsieur Simon Carrothers, coordonnateur de projets et du service d'urbanisme.

2019-09-291 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2019-09-292 2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2019-09-293 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et correspondance
5. Dépôt et présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
6. Rapport du maire des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
7. Adoption du Règlement 2019-485 – Programme de revitalisation
8. Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires FDT – Volet étude pour projet du Centre de plein air «Les Monticoles»
9. Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires FDT – Volet étude pour le projet d'aménagement extérieur pôle institutionnel et culturel
10. Abolition de poste de mécanicien-opérateur engins de chantier à temps plein - Monsieur Jocelyn Roussy

11. Création de poste d'opérateur engins de chantier saisonnier (26 semaines/novembre à mai) – Monsieur Jocelyn Roussy
12. Installation et branchement de génératrice – Plan de mesures d'urgence
13. Projet 18547-1 – Prolongement des services sur la rue Day – Directive de changement C-01
14. Questions du public
15. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Aucun

2019-09-294 5. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le vérificateur externe de la Ville de Paspébiac, Monsieur Daniel Berthelot de la firme «Raymond, Chabot, Grant, Thornton», présente les états financiers de l'année 2018.

2019-09-295 6. RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Le maire énumère également la liste des contrats comportant une dépense d'au moins vingt-cinq mille dollars (25 000\$) octroyés par la Ville en 2018.

Ce rapport sera publié dans le prochain numéro du journal de la Ville, «Le Barachois» et diffusé sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

2019-09-296 7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-485 – PROGRAMME DE REVITALISATION

ATTENDU QU'un avis de motion du Règlement numéro 2019-485 a été donné le 20 juin 2019;

ATTENDU QUE l'adoption du projet de règlement établissant un programme de revitalisation de la Ville de Paspébiac a été présentée et déposée le 20 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ADOPTER le Règlement 2019-485 établissant un programme de revitalisation de la Ville de Paspébiac.

2019-09-297 **8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES FDT – VOLET ÉTUDE POUR PROJET DU CENTRE DE PLEIN AIR «LES MONTICOLES»**

CONSIDÉRANT une demande financière déposée à la MRC de Bonaventure dans le cadre du fonds de développement des territoires FDT relatif au dossier FDT2019-268;

CONSIDÉRANT QU'un signataire dûment autorisé à la Ville de Paspébiac est requis pour ledit projet;

CONSIDÉRANT la participation de la Ville de Paspébiac pour un montant de 10,000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE DÉSIGNER Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, signataire autorisée par le Conseil municipal pour la demande d'aide financière au fonds de développement des territoires FDT – Volet étude pour projet du Centre de plein air «Les Monticoles».

2019-09-298 **9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES FDT – VOLET ÉTUDE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR PÔLE INSTITUTIONNEL ET CULTUREL**

CONSIDÉRANT une demande financière déposée à la MRC de Bonaventure dans le cadre du fonds de développement des territoires FDT relatif au dossier FDT2019-278;

CONSIDÉRANT QU'un signataire dûment autorisé à la Ville de Paspébiac est requis pour ledit projet;

CONSIDÉRANT la participation de la Ville de Paspébiac pour un montant de 4 168,03 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE DÉSIGNER Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, signataire autorisée par le Conseil municipal pour la demande de subvention à la MRC de Bonaventure au FDT- Volet étude, recherche et développement pour l'aménagement extérieur pôle institutionnel et culturel.

2019-09-299 **10. ABOLITION DE POSTE DE MÉCANICIEN-OPÉRATEUR ENGINS DE CHANTIER À TEMPS PLEIN – MONSIEUR JOCELYN ROUSSY**

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'effectif en mécanique au garage municipal n'est plus nécessaire;

CONSIDÉRANT la volonté de l'Employeur (ci-après La Ville de Paspébiac) d'abolir le poste de mécanicien-opérateur engins de chantiers, à temps plein;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ABOLIR le poste de mécanicien-opérateur engins de chantiers, à temps plein à la Ville de Paspébiac. Ce poste était comblé par Monsieur Jocelyn Roussy, employé au garage municipal.

2019-09-300 11. CRÉATION DE POSTE D'OPÉRATEUR ENGINS DE CHANTIER SAISONNIER (26 SEMAINES/NOVEMBRE À MAI) – MONSIEUR JOCELYN ROUSSY

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'effectif en mécanique au garage municipal n'est plus nécessaire;

CONSIDÉRANT la volonté de l'Employeur (ci-après La Ville de Paspébiac) d'abolir le poste de mécanicien-opérateur engins de chantiers, à temps plein;

CONSIDÉRANT QU'une lettre d'entente entre la Corporation municipale de Paspébiac ci-après désignée «L'EMPLOYEUR» et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Paspébiac (CSN) ci-après désigné «LE SYNDICAT» a été signée le 21 août 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE CRÉER un poste saisonnier régulier d'opérateur engins de chantier d'hiver (vingt-six (26) semaines) débutant le ou vers le 15 novembre au ou vers le 15 mai, annuellement. Ce poste débute en novembre 2019.

2019-09-301 12. INSTALLATION ET BRANCHEMENT DE GÉNÉRATRICE – PLAN DE MESURES D'URGENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux
APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim à faire les démarches nécessaires pour l'installation et le branchement de génératrice relativement au plan de mesures d'urgence sur le territoire de la Ville de Paspébiac.

2019-09-302 13. PROJET 18547-1 – PROLONGEMENT DES SERVICES SUR LA RUE DAY – DIRECTIVE DE CHANGEMENT C-01

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac détient neuf (9) terrains vagues situés du côté Est de la rue Day entre la 3^e Avenue Ouest et le chemin de fer;

CONSIDÉRANT QUE la Ville entend faire effectuer le branchement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire à huit (8) de ces emplacements;

CONSIDÉRANT QU'il est jugé opportun de faire réaliser lesdits travaux pendant l'exécution du Projet 18547-1 – Prolongement des services sur la rue Day;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu un estimé budgétaire pour ces travaux correspondant à un montant de 7 013,28 \$ pour l'entrepreneur et à un montant de 534,38 \$ pour la surveillance de chantier, et ce, pour chacun des huit (8) branchements;

CONSIDÉRANT QUE, pour réaliser ces travaux supplémentaires, l'entrepreneur en charge du Projet 18547-1 – Prolongement des services sur la rue Day devra aménager son horaire de travail à l'extérieur des quarante-cinq (45) heures initialement autorisées;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de l'horaire de travail de l'entrepreneur fera en sorte que les travaux pourraient se poursuivre en après-midi le vendredi et/ou dans la journée de samedi;

CONSIDÉRANT QU'une directive de changement au Projet 18547-1 – Prolongement des services sur la rue Day peut être accordée par résolution du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Ville de Paspébiac autorise la Directive de changement C-01 au Projet 18547-1 – Prolongement des services sur la rue Day afin de faire effectuer le branchement de ses huit (8) terrains situés le plus au sud pour un montant forfaitaire correspondant à 60 381,38 \$ avant taxes.

14. QUESTIONS DU PUBLIC

2019-09-303 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 20 h 36.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe